

Comment choisir sa crème solaire

Le soleil est un allié pour notre moral. Il nous donne un joli teint et permet de produire de la vitamine D, nécessaire au bon fonctionnement de notre organisme. Mais une exposition trop longue peut s'avérer dangereux pour notre santé (cancer de la peau, lésions oculaires...). Si la meilleure des protections est vestimentaire (tee-shirt, casquettes...), les crèmes solaires sont un complément indispensable à appliquer lorsque l'on souhaite bronzer.

Pour nous protéger des rayons UVA et UVB du soleil, les crèmes solaires utilisent une combinaison de **filtres**. Il en existe 2 types : **chimiques et minéraux**. Nombre de filtres chimiques sont des perturbateurs endocriniens dont on connaît les conséquences sur notre santé ou sur l'environnement : pollution de l'eau, féminisation des poissons, blanchiment des coraux...



Face à ces risques, de nombreuses marques ont développé des filtres comportant des écrans minéraux naturels comme l'oxyde de zinc ou le dioxyde de titane (TiO2). Ils ont pour inconvénient de laisser des traces blanches sur la peau. Les fabricants les ont alors utilisés sous forme de nanoparticules afin de dissiper cette conséquence fâcheuse pour certains. Depuis juillet 2013, la présence du dioxyde de titane est mentionnée de la façon suivante : « Titanium dioxyde [nano] ». Ces nanoparticules pénétrant dans notre organisme à travers la peau, des interrogations existent quant à leur impact sur notre santé.

Et les crèmes solaires bio ?

Les cahiers des charges bio bannissent la plupart des ingrédients issus de la pétrochimie comme les parabens ou le phénoxyéthanol. Ils ne doivent pas non plus avoir recours aux nanoparticules (au sens réglementaire). Pour vous y retrouver, cherchez des produits arborant les labels « **Ecocert** » ou « **Cosmébio** » qui vous garantissent un meilleur respect de la santé et de l'environnement.

Autre conseil : n'utilisez jamais le tube de crème solaire de l'été dernier car n'étant pas résistant à la chaleur, le filtre solaire sera altéré.

Expositions

Des jardins et des gens : du 9 juin au 28 août

Cette exposition présente 15 portraits de jardiniers au naturel.

Ils témoignent de leur engagement pour un jardinage respectueux de l'environnement. Le jardin, ses techniques, ses pratiques et aussi l'humain, le jardinier, l'échange, le partage, la protection de la nature.

Exposition réalisée par la Mce et l'association Vert le Jardin



Conférence

Changement climatique et santé : quels liens ?

Mardi 8 septembre à 18h30, chambre de métiers et de l'artisanat. Rencontre avec Jean-François GUEGAN de l'IRD Montpellier. Conférence proposée par la Mce et Ivine, en lien avec La pluie et le beau temps

Atelier

Atelier truc et astuces

Mercredi 9 septembre, de 15h à 18h. Echange et bricolage autour du jardin et du compost, avec la Boutik'jardinière (groupe d'achat de graines).

Accès par l'arrière de la Mce, par l'Esplanade du champ de mars.

Nouvelle publication

Cyclistes, roulez bien assurés !

Pratique, écologique et économique, le vélo est aujourd'hui un mode de déplacement en plein essor. Faut-il s'assurer en tant que cycliste ? Faut-il assurer son vélo ?

Fiche disponible à l'accueil de la Mce et en téléchargement sur le site www.mce-info.org



Sorties nature

Avec Bretagne Vivante inscriptions obligatoires au 06 31 88 25 14

Juillet

Jeudi 2 - 20h30 à Iffendic : La nature du crépuscule au vallon à la Chambre au loup
Samedi 4 - 14h à Feins : Libellules et petites bêtes aquatiques de l'étang de boulet
Jeudi 9 - 10h-16h à Lassy : Balade nature, jouons en famille dans la vallée du Canut
Jeudi 23 - 20h30 à Epiniac : Les chauves-souris au parc de la Higourdaï

Août

Mardi 4 - 18h à Cancale : Balade nature à la pointe du Grouin
Mardi 11 - 20h30 à Paimpont : Les chauves-souris à l'étang de l'abbaye
Mercredi 19 - 20h30 à Feins : Les chauves-souris à l'étang de Boulet

Septembre

Mercredi 9 - 9h30 à Iffendic : Les oiseaux du domaine de Careil

Consommation

Ce qui change à partir du 1^{er} juillet 2015

Robinets d'arrivée de gaz naturel :

A partir du 1^{er} juillet 2015, dans les logements à usage d'habitation, les tubes souples s'emboîtant dans les robinets d'arrivée de gaz seront interdits pour des raisons de sécurité. Ils devront être remplacés par des robinets à obturation automatique (Arrêté du 25 avril 2012).

Auto-école :

La loi consommation du 17 mars 2014 prévoit l'absence de frais en cas de changement d'auto-école par les candidats. A partir du 1^{er} juillet 2015, l'auto-école qui facturerait des frais serait passible de sanctions pénales (Décret du 27 mai 2015).

Syndics de copropriété :

A partir du 1^{er} juillet 2015, les contrats de syndics conclus ou renouvelés devront respecter un contrat type (Décret du 28 mars 2015 - loi ALUR).

Locations immobilières (meublées et vides) :

Tout nouveau contrat de location à usage d'habitation principale, conclu au 1^{er} août 2015, devra respecter un contrat type et contenir une notice d'information (Décret du 29 mai 2015).



n° 85

Juillet
août
septembre
2015



Merci Anne-Marie

Consommation environnement, la maison vous informe

mce infos

« Ces 18 années à la Direction de la Mce, elle ne les a pas vues passer ! »

Recrutée en 1997 au sein de la petite maison de briques rouges du 48 bd Magenta, structure associative unique en France, cette psychologue de formation a su rapidement mettre en marche et étoffer une équipe de salariés au service des associations de consommateurs et d'environnement afin de mettre en œuvre des actions communes : sécurité alimentaire, pesticides, qualité de l'eau, OGM, consommation responsable... Il n'est pas de mois où l'actualité ne leur donne matière à réfléchir et agir ensemble.

Dès son arrivée, son prédécesseur l'informe qu'elle aura sans doute à gérer le déménagement de la Mce car côté locaux, l'espace est réduit : bureaux surchargés, pas de place pour des animations et l'adhésion d'autres associations rendu difficile, pas de salle d'exposition.

Anne-Marie Girardeau ne pensait pas alors que le sujet serait aussi délicat et complexe à aboutir... et pourtant ! Après de nombreuses réunions et grâce au soutien de la Ville de Rennes, la nouvelle Mce est sortie de terre en 2013. Une maison rénovée,

agrandie, vitrine des activités des associations et véritable lieu de dialogue et d'échanges.

Au fil du temps avec le soutien et la persévérance d'Anne-Marie, la Mce s'est révélée un outil pertinent, nécessaire et reconnu fournissant des informations à tous publics de manière professionnelle mais aussi avec convivialité et chaleur humaine. La vocation départementale puis régionale de la Maison s'est affirmée et de grands programmes ont vu ainsi le jour, comme les Arbres remarquables ou Eau et pesticides.

Par sa sensibilité environnementale, Anne-Marie a aussi encouragé la mise en place d'actions qui ont fait leurs preuves, notamment les portes ouvertes de jardins de particuliers entretenus au naturel.

Pendant toutes ces années au service de la défense des consommateurs et de la protection de l'environnement, Anne-Marie a soutenu avec force et convictions le projet associatif de la Mce, ancré sur des valeurs partagées : écoute et respect, cohérence, indépendance, concertation et action collective. Désormais, elle passe le relais à Régine Martin en toute confiance et sérénité.

En passionnée de la nature et du jardin au naturel, souhaitons lui une retraite bien méritée et donnons lui rendez-vous lors de la prochaine opération de « Bienvenue dans mon jardin » de 2017 pour la saluer et la remercier pour son long engagement associatif !

Eriq Lepeinteur
Présidente

Faites-le savoir

Deux nouvelles venues à la Mce

Depuis avril 2015, deux nouvelles associations ont intégré la Mce, ce qui porte le nombre d'associations adhérentes à 23.

La Confédération syndicale des familles d'Ille-et-Vilaine



Fondée en 1951, la CSF d'Ille-et-Vilaine est un réseau de 30 associations familiales qui rayonnent sur 90 communes du département, portant ainsi la voix de plus de 2 700 familles adhérentes. Son objectif est de promouvoir la solidarité entre les familles et de lutter contre l'injustice et les inégalités. Elle propose des services adaptés aux besoins des familles : espace-jeu (0-3 ans), accueils de loisirs (3-12 ans), accueils de jeunes (11-18 ans), ren-

contres entre retraités. Elle organise des soirées-débats, conférences et formations.

La CSF assure des permanences pour accompagner les consommateurs, le mercredi de 9h30 à 12h à la Mce. www.csf-ud35.org

La Société d'Horticulture 35



Depuis 1853, la Société d'Horticulture d'Ille et Vilaine encourage et favorise les activités horticoles et les échanges entre passionnés du jardinage, de la na-

ture, de l'art floral, de l'arboriculture... Elle réunit des jardiniers qui partagent leur passion lors d'ateliers d'art floral, démonstrations, conférences ou formations.

Elle organise également des voyages et des visites pour découvrir des parcs et jardins, et des manifestations, comme Délices de plantes en septembre à Cesson-sévigné.

Une bibliothèque spécialisée est accessible lors de permanences au 45 square Charles Dullin à Rennes, le lundi entre 14h15 et 16h30. www.horticulture35.fr



Directrice de publication : Eriq Lepeinteur - N° ISSN 1156-0797 dépôt légal 3^{ème} trimestre 2015 - Réalisation : Esprit Graphique Impression : Hauts de Vilaine - crédit photo : Mce - illustrations : Gérard-Louis Gautier, Kerozen et MEDDE

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC) ne laisse pas de place aux doutes : le changement climatique est lié aux activités humaines et à l'exploitation des énergies fossiles. Lors de la 21^{ème} Conférence des parties (COP21) de décembre 2015, l'objectif est de parvenir à un accord international ambitieux et effectif en 2020.

Changement climatique : on est tous concernés !

LES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les causes : l'effet de serre additionnel

Certains gaz naturellement présents dans l'atmosphère piègent une partie du rayonnement solaire à l'intérieur de l'atmosphère. Cet effet de serre permet de maintenir la vie sur terre avec une température moyenne de 15°C.

Mais la consommation d'énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) libère d'énormes quantités de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère qui amplifient le réchauffement naturel.

Depuis 1970, les émissions mondiales de GES ont augmenté de 80 % !

Laisser faire ou agir ?

La dynamique des solutions est déjà en route grâce à la mobilisation des associations, des collectivités, des entreprises et des citoyens. L'objectif est d'inciter à la transition d'une société de surconsommation vers une société sobre et innovante, en informant sur les initiatives et modes d'organisation qui vont dans ce sens.

Les objectifs sont fixés : en France, il s'agit de diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 1990.

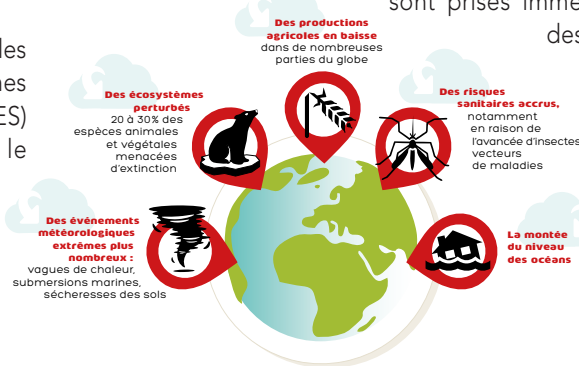
Différents schémas et plans climats sont mis en place par les collectivités dont la réussite dépend de l'implication de tous.

Les conséquences aujourd'hui... et demain ?

La décennie 2000-2010 est la plus chaude enregistrée depuis 1850. Le niveau de la mer monte (+18 cm depuis 1900), les glaces fondent, les eaux s'acidifient et la biodiversité est perturbée : déplacement d'espèces, accélération des cycles végétaux et accroissement du nombre d'espèces menacées d'extinction.

Les experts du GIEC proposent 4 scénarios sur le lien entre concentration en CO² et le dérèglement climatique. Le scénario optimiste, si des mesures sont prises immédiatement, maintiendrait la hausse des températures sous le seuil des 2°C en 2100.

Le plus pessimiste ferait augmenter ces températures jusqu'à 6.4°C... soit un énorme bouleversement en un temps extrêmement court !



LES SOLUTIONS AU QUOTIDIEN

Habitat :

Le plus gros poste de consommation est le chauffage. Un logement bien isolé, c'est plus de confort et plus économique : 80% d'économie avec 1°C de moins. On peut construire ou rénover avec des matériaux écologiques, installer des énergies renouvelables (panneaux solaires).

Mobilité :

Ce secteur émet le quart des GES et l'automobile contribue à 50% de ces émissions. Pour limiter les émissions de GES, adopter une conduite souple et choisir si possible un véhicule faiblement émetteur. Et pourquoi ne pas changer ses habitudes et privilégier le vélo, la marche à pied, les transports en commun, le covoiturage... ?

Alimentation :

Manger des produits de qualité (bio ou agriculture durable), de proximité et de saison est le trio gagnant pour limiter les émissions. Manger moins de viande et de produits laitiers réduit considérablement les émissions de GES. Et en plus, c'est bon pour la santé !

Équipement / Matériel :

Chaque objet a un impact sur les émissions GES (matières premières, transport, recyclage...). Il est nécessaire d'éviter de se suréquiper, de faire durer ses appareils, de regarder l'étiquette lors de l'achat, de dégivrer régulièrement son congélateur, d'éteindre la veille des appareils... Des gestes simples pour diminuer les GES !

Le Village des Solutions
Entrée gratuite



MOBILISATION ET ACTIONS POUR LE CLIMAT EN 2015

L'événement Climat du Grand Ouest 25, 26, et 27 septembre

Comprendre le changement climatique et découvrir les solutions : un défi qui s'adresse à tous.

En amont de la COP21, plusieurs événements ont vocation à montrer que les réponses existent sur nos territoires : La Pluie & le Beau Temps, du 25 au 27 septembre à Rennes, et le 26 septembre à Grenoble et Montpellier.

Organisé par neuf associations du Grand Ouest, La Pluie & le Beau Temps invite le public à découvrir les solutions du monde de demain pour répondre au défi climatique. Trois jours de festivités pour tous : arts et sports de rue, danse, concerts, marché, ferme, ...

Le Village des Solutions du vendredi 25 au dimanche 27 septembre, avec des stands et une présentation des solutions qui construisent notre monde de demain, proposés par les associations, les collectivités et les entreprises.

Un colloque « Inventer une société bas-carbone dans le grand ouest, avec la participation de tous » le 25 septembre de 9h à 17h pour les initiés et professionnels.

Une journée scolaire avec 40 classes du primaire au lycée : conférences et ateliers, découverte des métiers du climat et de l'énergie, restitution de travaux faits en classe...

Le programme se peaufine ! à suivre sur www.lapluieetlebeautemps.org

Animations culturelles en continu : représentation et initiation de danse, théâtre et musique. Grand concert le samedi soir à l'Étage du Liberté.

En famille : les Petits Débrouillards, en partenariat avec « C'est pas Sorcier », installeront le bus du Science Tour, un moyen ludique et pédagogique de découvrir les enjeux de la transition écologique.

Sports : les meilleurs glisseurs de l'Ouest sont attendus pour initier les visiteurs au roller, vélo, trottinette, long board, skate board... et aussi un parcours de mobilité, un mur d'escalade, de la gym suédoise et une velorution le samedi à partir de 17h.

Former et informer le public tout au long de l'année

Des journées de formation offertes par l'Ademe pour les bénévoles des associations sont organisées en 2015. Ces formations répondent aux besoins des bénévoles impliqués dans les enjeux énergie et climat du territoire et permet la création d'un réseau d'acteurs associatifs moteurs en Bretagne.

Des soirées de sensibilisation sur le climat pour toutes les personnes qui veulent devenir « ambassadeurs climat » et qui souhaitent parler des enjeux du changement climatique et des actions possibles autour de soi

Des conférences, une exposition sur le climat à la Mce, des actions locales (conférences gesticulées, balades climat...)

Pour aller plus loin :

Fondation Nicolas Hulot : 10 fiches pour décrypter le changement climatique

La revue durable : www.leclimatentrenosmains.org

L'actualité de l'événement : www.lapluieetlebeautemps.org

Page facebook : La Pluie & le Beau Temps



Un livre blanc sur le positionnement associatif grand ouest

Un livre blanc sur le climat est élaboré par les associations de protection de la nature et de l'environnement du Grand Ouest pour répondre à trois grands objectifs :

1. Expliquer l'impact du changement climatique sur le Grand Ouest (Basse Normandie, Bretagne, Haute Normandie, Pays de la Loire, Poitou Charentes).

2. Recenser les initiatives participant à l'atténuation ou à l'adaptation au changement climatique

3. Identifier les blocages qui entravent le mouvement vers la réduction des émissions de GES et proposer des solutions.

Il sera utile aux associations, aux décideurs locaux et aux citoyens désireux d'en apprendre plus. Cette démarche vise à s'emparer du thème du climat au niveau local, alors que cette question paraît encore trop souvent relever uniquement des négociations internationales.